



FICHE FAMILLE

Responsable légale n°1

Statut : <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur : <input type="checkbox"/> Autre :		
NOM :	Prénom :	Situation familiale :
Date de naissance :	Lieux de naissance :	
Adresse :		
Adresse mail :		
Tel domicile :	Tel Portable	Tel bureau :
Régime : <input type="checkbox"/> Caf <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> Autre		N° allocataire :

Responsable légale n°2

Statut : <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur : <input type="checkbox"/> Autre :		
NOM :	Prénom :	Situation familiale :
Date de naissance :	Lieux de naissance :	
Adresse :		
Adresse mail :		
Tel domicile :	Tel Portable :	Tel bureau :
Régime : <input type="checkbox"/> Caf <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> Autre		N° allocataire :

Enfants à inscrire

NOM	Prénom	Date naissance :	de	Age :	Sexe

Accompagnants :

J'autorise les personnes suivantes à venir chercher mon (mes) enfant(s) à l'ALSH

Nom	Prénom	Lien de parenté :	Numéro de téléphone :

Service internet

J'accepte de recevoir les factures par E-mail à la fin de chaque mois

Uniquement pour les habitants de Bohars :

Allocataire de la CAF : j'autorise les salariés habilités de l'Accueil de Loisirs et de la Mairie de Bohars à consulter directement mon quotient familial sur CAFPRO, le site dédié aux professionnels, grâce à mon numéro d'allocataire CAF. Tant que mon enfant fréquente la structure et sauf indication de ma part, cette autorisation sera tacitement renouvelée chaque année.

Les allocataires de la MSA doivent fournir une attestation par mail ou papier.

Autorisations :

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance et accepté le règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergements (ALSH) organisé par la mairie de BOHARS et :

Autorise mon enfant à participer aux différentes activités organisées par l'Accueil de Loisirs

Décharge les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident qui pourrait survenir avant la venue et après le départ de l'Accueil de Loisirs.

Autorise, en cas d'urgence, le directeur de l'Accueil de Loisirs à faire pratiquer les interventions chirurgicales et à faire prescrire tout traitement nécessaire à l'état de santé de mes enfants.

M'engage à rembourser les honoraires médicaux et pharmaceutiques avancés par les organisateurs en raison des soins engagés.

Autorise la Mairie de Bohars à faire transporter mon enfant pour les besoins des activités du centre de loisirs : en voiture individuelle (par les responsables de la structure ou par d'autres familles), par des moyens de transports collectifs (cars, bus, trains...)

Autorise la Mairie de Bohars à traiter sur un support informatique les informations concernant mon adhésion à l'Accueil de Loisirs. Je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations me concernant

Application du Règlement Général de Protection des Données, dit «RGPD

La collecte de vos données personnelles (nom, prénom, adresse...) est strictement nécessaire à la gestion du service auquel vous souscrivez. Le service s'interdit d'utiliser les données personnelles pour toute autre finalité que celle(s) strictement nécessaire(s) à la gestion du service. Vous avez le droit d'accès et le droit de rectification des données transmises. Dans ce cas, vous pouvez adresser votre demande à l'adresse mail suivante : alsh@mairie-bohars.fr ou par courrier à l'adresse de l'ALSH ci-dessous

Droit à l'image

L'article 9 du Code Civil précise : « Chacun a droit au respect de sa vie privée [...] Toute personne peut interdire la reproduction de ses traits [...] C'est à celui qui reproduit l'image d'apporter la preuve de l'autorisation ». S'agissant de personnes mineures, le droit à l'image, mais aussi de façon plus générale, le respect de la personne, est d'application stricte. En conséquence, aucune photo d'enfant reconnaissable ne pourra être publiée sans une autorisation écrite des parents (ou tuteurs) indiquant précisément dans quel contexte pédagogique se situe cette photo ou vidéo. Les œuvres et réalisations des enfants ne devront en aucun cas faire état du nom de famille de l'auteur. Seul le prénom est autorisé.

Marie de BOHARS

Accueil de Loisirs Sans Hébergement
Maison de l'enfance – rue du Kreisker BOHARS
alsh@mairie-bohars.fr
02 98 37 36 93

Signature : « Lu et approuvé »

Fait à :

Le :

Signature du
Responsable

Légal :